

L'ÉMIGRATION EN FRANCE ET EN EUROPE VUE D'ALGÉRIE DURANT L'ANNÉE 1994 : LES RETOMBÉES DE LA CRISE QUE TRAVERSE LE PAYS

Hassan REMAOUN*

Une multitude de nouveaux journaux en langues arabe et française ont vu le jour en Algérie depuis la promulgation de la constitution de 1989 et le nouveau code de l'information publié en 1990. Si nombre de ces journaux relevant du secteur privé ont eu une existence éphémère (1), pour des raisons financières et de marché, mais aussi de pressions de la part du pouvoir ou à cause du terrorisme qui persiste à cibler les journalistes, beaucoup d'entre eux (qu'ils soient publics ou privés) continuent à paraître, contribuant à asseoir un paysage médiatique pluraliste (2). Un intérêt particulier a été porté en 1994 aux rapports entre l'Algérie et l'Europe pour différentes raisons. Certaines, anciennes, sont dues à l'histoire et à l'existence d'une importante communauté émigrée, et c'est surtout le cas pour la France. D'autres, plus récentes, sont liées à la grave crise économique et politique dans laquelle est plongée l'Algérie. Cette dernière a éclaté avec l'effondrement du cours mondial des hydrocarbures en 1986, puis les émeutes d'octobre 1988 qui ont précédé l'ouverture démocratique, et connaîtra de nouveaux développements avec le déroulement du processus électoral, marqué par une poussée islamiste (élections municipales de juin 1990 et législatives avortées de décembre 1991), et la vague de terrorisme qui depuis lors sévit dans le pays. La couverture de l'information en ce qui concerne les rapports algéro-européens en général et l'état de la population émigrée en particulier, peut s'expliquer aussi par le grand nombre de journalistes algériens (200 selon des estimations récentes) qui ont dû s'exiler sous la pression sécuritaire en continuant depuis France, mais aussi d'autres pays d'accueil à collaborer avec la presse nationale, lui fournissant ainsi une grande quantité d'informations.

Faute de pouvoir rendre compte ici de tout ce qui a été écrit en 1994 dans des dizaines de journaux, nous nous limiterons à présenter quelques aspects en nous aidant d'un relevé d'articles que le centre culturel algérien à Paris a bien

(*) Professeur à l'Université d'Oran.

(1) Selon *Liberté* du 23-24 février les nouveaux titres nés de la circulaire de mai 1990 (autorisant la presse privée) seraient au nombre de 122. « Il n'en reste qu'une vingtaine entre quotidiens et hebdomadaires ». Il existe cependant aussi de nombreux organes faisant partie du secteur public. Cf. A. OUTOUDERT « Le journalisme, une profession en voie de disparition ».

(2) Dans la limite bien entendu de l'état d'urgence en vigueur depuis 1992, et qui fait que des journaux seront parfois suspendus de parution et des journalistes inculpés. Par ailleurs, au début de l'année 1996, le nombre des journalistes assassinés depuis 1992 par les terroristes était de 52.

voulu mettre à notre disposition (3), et surtout en nous appuyant sur la lecture plus poussée du quotidien *El Watan* et de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* (4).

Pour commencer, nous verrons que la situation des Algériens résidant ou voyageant à l'étranger est largement tributaire de la crise que traverse leur pays, et de ses retombées dans les rapports avec les autres États, ceux de l'Europe en particulier.

Les retombées de la situation algérienne sur les relations avec la France et l'Europe

Il n'est pas question de s'attarder ici sur les questions économiques. On rappellera cependant que la presse algérienne met en exergue les principaux déplacements et rencontres entre responsables algériens et européens (5).

L'Algérie apparaît par ailleurs comme un des principaux fournisseurs d'hydrocarbures à l'Europe. Dans le domaine du gaz notamment, après le gazoduc transméditerranéen qui transite par la Tunisie, la Sicile et l'Italie, sont lancés, dès octobre, les travaux du gazoduc Maghreb-Europe (GME) long de 1 330 km dont 530 en territoire algérien et 500 km en territoire marocain. 7 milliards de m³ de gaz de Hassi R'Mel seront livrés en 1996 à l'Espagne et au Portugal, et en phase finale, il est question de 18 milliards de m³ destinés également à l'Allemagne et à la France (6).

Si une attention particulière est portée aux rapports avec l'Espagne et l'Italie, c'est avec la France que, pour des raisons historiques, l'Algérie entretient les principales relations économiques. La France est en effet avec 32 milliards de dette le principal partenaire de l'Algérie et le Club de Paris a dû procéder au rééchelonnement de 5 milliards de dollars de dettes algériennes (7). Ces rapports vont bien entendu subir les contrecoups de la situation algérienne, de différentes manières. Tout d'abord de nombreux islamistes, surtout des Algériens expatriés, vont constituer en Europe des filières de collecte de fonds et de transfert d'armement vers l'Algérie et d'autres pays (8). C'est le cas pour un grand nombre de pays et en premier lieu la France où depuis une première

(3) Nous en profitons pour remercier cet organisme de même que le service des Archives de la Wilaya d'Oran où nous avons pu consulter *El Watan* et *Algérie-Actualité*, ainsi que le CRASC qui a mis à notre disposition son infrastructure technique.

(4) *El Watan* fait partie de la presse privée qui a vu le jour depuis 1990, et *Algérie-Actualité* à la parution plus ancienne, relève du secteur public. Tous les deux sont édités en langue française.

(5) Cf. notamment : « Bruxelles/Europe à l'écoute de l'Algérie » dans *El Watan* du 11 février; « La visite de Sifi (premier ministre algérien) en France et en Belgique » in *El Watan* du 23 juin; *El Watan* du 31 mai sur la visite de la Troïka européenne (ministres des Affaires étrangères grec, belge et allemand, délégués par la CEE); « Algérie-Europe/Nouveau prêt de 200 millions d'Écus » (*El Watan* du 3 novembre).

(6) Voir éditorial dans *El Watan* du 21 juillet.

(7) *El Watan* du 20 mars et du 2 juin 1994.

(8) Voir : « Grande-Bretagne/terreur dans les mosquées » (*El Watan* du 14 février); « La filière anglaise de l'ex-FIS » (*El Watan* du 4 mai); « Armes pour le terrorisme/les énigmes de la filière marocaine » (*El Watan* du 9 juin); « Trafic d'armes. La filière allemande toujours active » (*El Watan* du 28 juillet et du 14 décembre).

série d'interpellations menées à la fin de 1993 (après l'affaire de la prise d'otage des agents consulaires à Alger), puis d'arrestations en août 1994 (20 islamistes assignés à résidence puis expulsés au Burkina Fasso), on s'attend à des attentats(9). En août, des jeunes beurs d'origines marocaine et algérienne participeront à l'assassinat de touristes étrangers à Marrakech. L'affaire de l'Airbus d'Air France dont s'était emparé en décembre un groupe du GIA à l'aéroport d'Alger, et la prise en otages des passagers (avec exécution de trois d'entre eux) va compliquer les rapports déjà difficiles entre l'Algérie et la France(10). Les ports et aéroports algériens seront désormais boycottés par les compagnies européennes de transport, et les pays occidentaux recommanderont à leurs ressortissants de ne pas se rendre dans le pays.

En fait, depuis 1993, le terrorisme avait commencé à cibler outre les Algériens, les étrangers et en premier lieu des Français et autres européens (Espagnols, Italiens, Belges, Russes, ex-Yougoslaves...). A la fin de 1994, on dénombrait ainsi 76 étrangers assassinés (techniciens, hommes d'affaires, journalistes, religieux et épouses d'Algériens...) et parmi eux 26 Français(11). Les services officiels français en Algérie seront eux-mêmes visés puisqu'après le rapt durant une semaine, en octobre 1993, de 3 agents consulaires français, une employée au consulat d'Alger, Madame Afri est assassinée en janvier 1994, et le 3 août, il en est de même pour deux autres agents consulaires et trois gendarmes de même nationalité(12). Les nationaux auront ici aussi à subir les effets de cette situation, puisque les missions diplomatiques et consulaires dans le pays vont réduire leurs activités ou fermer leurs portes, et il est de plus en plus difficile à des Algériens de se procurer les visas pour se déplacer en Europe(13). Les Algériens désireux de se rendre en France devront dès le 2 septembre faire une hypothétique demande par voie postale à un bureau situé à Nantes, tandis que les consulats installés à Oran et Annaba, fermeront leurs portes au public(14). «L'Algérie est devenue une souricière (...) où l'on meurt de cette politique des visas», déclarent les membres de 60 associations françaises constituées en collectif français des demandeurs d'asile et exilés algériens, qui citent les cas des professeurs Abderrahmane Faredeheb et Rabah Stambouli, assassinés à Oran et Tizi-Ouzou alors qu'ils n'avaient pas reçu de réponse positive à des demandes de visas pour la France(15).

Le sort des Algériens qui, pour fuir la situation dans leur pays, ont pu récemment passer en Europe, ne semble guère plus enviable.

(9) « Découverte en Suisse d'un réseau de soutien aux terroristes » (*El Watan* des 8 et 16 décembre); « Le FIS veut faire la guerre en France » (*El Watan* du 7 août), « La France en état d'alerte » (*El Watan* du 7 août); « Paris/Prise d'otages au nom du FIS dans une maternité » (*El Watan* du 19 et 20 août); voir aussi *El Watan* des 10 mars, 6 avril, 4 mai, 5 septembre.

(10) Cf. Les numéros d'*El Watan* à partir du 25 décembre.

(11) Cf. de nombreux articles d'*El Watan* et notamment dans les numéros des 8, 9 et 12 juillet, 4, 5 et 6 août, 9 octobre et 25 décembre.

(12) Cf. les numéros d'*El Watan* publiés en janvier et août.

(13) *El Watan* du 10 janvier signale en particulier les cas de la Belgique et de la France.

(14) *El Watan* des 2 et 12 octobre. Les centres culturels français dans le pays avaient été fermés dès le mois d'avril.

(15) *El Watan* du 12 octobre.

Le drame des Algériens demandeurs d'asile

En mai 1994, on estimait à 10 000 le nombre des cadres à s'être réfugiés en France (16), et des données plus récentes parlent de près de 4 000 enseignants du supérieur à s'être installés à l'étranger (17). La cause principale invoquée pour expliquer ces départs est liée à la situation sécuritaire et aux assassinats qui depuis 1992 visent non seulement intellectuels, cadres, journalistes et militants politiques mais encore d'autres catégories d'Algériens. Si certains de ces partants ont pu s'insérer professionnellement dans quelques pays, c'est loin d'être le cas pour la majorité d'entre eux. « Ceux qui sont allés un jour d'angoisse et de fièvre reviendront-ils un beau matin? Nul ne le sait, pas même eux sans doute. Surtout pas eux. Comment vivent-ils leur exil et en attendant quoi? » (18). Parce que non menacés par leur État, ces personnes n'ont en général droit ni au statut de réfugié, ni à une carte de travail qui leur ouvre la possibilité d'accéder à un travail. Pourtant les ex-Yougoslaves réfugiés en France ont eu droit à une carte de séjour d'un an renouvelable, non prévue par les lois en vigueur. « Ce qui a été possible pour les uns, ne devrait pas être impossible pour les autres » (19). La question ne semble cependant pas avoir reçu encore de solution satisfaisante, malgré la solidarité des différents comités de solidarité dont le CISIA (20) et de dizaines d'associations en France et dans d'autres pays européens. Parmi de nombreux textes, une plate-forme diffusée à Paris stipule : « *Les engagements internationaux et constitutionnels de la France dans le domaine de la protection des victimes de persécutions impliquent de la part des autorités françaises un devoir d'accueil à l'égard des Algériens dont la vie et les libertés sont exposées à des risques, comme à l'égard de toutes les victimes de la violence sur la planète* » (21). Le nombre d'Algériens demandeurs d'asile ne cesse en effet d'augmenter, en France notamment, où il passe de 144 en 1990 à 191 en 1991, à 618 en 1992 et à 1 098 en 1993 (22). Selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), le nombre mensuel des demandes d'asile provenant d'Algériens a plus que doublé entre juillet et décembre 1993, passant ainsi de 71 à 155 (23), pour dépasser pour la première fois en septembre 1994 le seuil de 200. Les Algériens constituent désormais 10% des demandeurs (24), et atteignent en novembre de la même année la barre de 300 dossiers déposés (25). La France est loin d'être la seule concernée

(16) Selon un proche du cabinet de Monsieur Pasqua (cf. *El Watan* du 10 mai). Pour un examen critique de cette estimation, voir BRUSCHI, *supra*, p. 930.

(17) Estimation donnée dans une interview de M. Benbouzid, ministre de l'Enseignement supérieur, au journal *Ech-Chaab*, et reprise dans *El Moudjahid* du 22 février.

(18) Cf. le reportage de Makhlof LAMECHE, « Intellectuels en exil », in *El Watan*, à partir du 18 juillet.

(19) *Ibid.*

(20) Comité International de Soutien aux Intellectuels Algériens.

(21) « Accueil des Algériens en France/24 associations cosignent une plate-forme », in *El Watan* des 29 et 30 juillet. Par ailleurs en décembre 20 000 personnes manifestent à l'appel de 112 organisations membres du collectif pour l'accueil en France des demandeurs d'asile et exilés (cf. *El Watan* du 4 décembre).

(22) Cf. article de Aïcha BELHALFAOUI et Amar ABDELKRIM, « Immigration-Nationalité/Les derniers chiffres, la nouvelle donne » (in *Algérie-Actualité*, semaine du 15 au 21 février, et *El Watan* du 7 avril).

(23) Cf. *El Watan* du 25 janvier.

(24) Cf. *El Watan* du 26 octobre.

(25) Cf. *El Watan* du 29 décembre.

par le problème. En Suisse, par exemple, « plus d'un millier de nos concitoyens ont demandé l'asile politique » et « aucun n'a obtenu le statut de réfugié » (26). Les nouvelles en provenance d'Allemagne sont encore plus inquiétantes puisqu'on signale « une attaque raciste » contre le foyer de demandeurs d'asile à Straubing (27) et des mutineries d'Algériens demandeurs d'asile dans les prisons de Leverkusen, Bueren et Cassel (28).

En réalité l'exode ne concerne pas seulement les intellectuels et cadres, et la situation politique n'en est pas la seule cause, puisque le contexte de récession économique a poussé aussi un grand nombre d'Algériens au départ, et des nouvelles dramatiques parviennent d'un peu partout en Europe. « Une véritable chasse aux détenteurs de passeports verts algériens a été déclenchée ces derniers temps par plusieurs pays », notamment en France, Allemagne et Pologne, apprend-on en début d'année (29). Pour ce qui est de la France, il est par exemple question du « retour des fameux charters » (30) et d'un « protocole confidentiel pour renvoyer les Algériens », dénoncé par 90 associations et syndicats (31), tandis que pour Alicante en Espagne on parle « d'humiliation des voyageurs algériens » (32), pour l'Italie d'« attaques contre des Maghrébins » (33), et pour les Pays-Bas d'une affaire d'enfants maghrébins « retenus » par des familles hollandaises. Le drame des Algériens à l'étranger n'est pas visible qu'en Europe seulement (34), puisqu'ils sont aussi victimes de « mesures vexatoires » au Maroc et « d'exactions en Tunisie » (35). Très abondante en informations concernant les nouveaux exilés algériens, la presse ne l'est cependant pas moins en ce qui concerne le contexte dans lequel vit l'émigration algérienne traditionnelle, et les changements qui sont apportés en Europe au statut global des étrangers en général et des Algériens en particulier. Pour des raisons évidentes, c'est la situation en France qui retient encore l'attention.

L'émigration traditionnelle en France : une situation prêtant au pessimisme

Selon des estimations publiés par la presse en 1993, 80 % des 850 000 Algériens expatriés (36), soit 680 000 personnes vivent en France. Ces chiffres feraient plus que doubler si on y intégrait les Algériens d'origine mais qui n'ont

(26) Cf. Amine BOLAID « Suisse/Une image tronquée de l'Algérie », in *El Watan* du 12 décembre.

(27) Cf. *El Watan* des 1^{er} et 2 janvier.

(28) Cf. *El Watan* des 2 mai et 26 juillet.

(29) « Étranger/Ces Algériens devenus indésirables » (in *El Watan* du 10 janvier).

(30) Dans *Liberté* du 9 janvier (il s'agit des vols de charters envisagés pour rapatrier les étrangers en « situation irrégulière »).

(31) Cf. *El Watan* des 4 et 5 novembre.

(32) Cf. *El Watan* des 25, 26, 27 et 29 août. *El Watan* des 30 et 31 décembre parle de « désagréments » pour les passagers algériens, suite au détournement de l'Airbus d'Air France.

(33) Cf. *El Watan* des 30 et 31 décembre.

(34) Cf. *El Watan* des 23 et 24 septembre.

(35) Pour le Maroc, voir *El Watan* du 28 août (après l'attentat de Marrakech). Pour ce qui est de la Tunisie, voir *El Watan* du 14 et 15 octobre. On retrouve dans la presse marocaine les mêmes types d'accusations contre l'Algérie et la Tunisie, mais concernant des citoyens marocains.

(36) La contribution de Khadidja ABADA (avec le concours de Vincent GEISSER) dans « Maghrébins en Europe », *AAN*, 1993.

que la nationalité française. Leur sort est perçu en 1994 avec une grande inquiétude. De nombreux titres d'articles expriment ce regard pessimiste. On peut ainsi relever : « *Immigration algérienne en France / L'intox bat son plein* » (37), « *Couples mixtes / la loi Pasqua, un véritable piège* » (38). Ou encore « *Immigration / En attendant les barbares* » (39). Dans ce dernier article Génia Boutaleb rend compte du livre de Guy Sorman (40) et s'interroge avec lui : « Les gouvernements bourgeois et libéraux d'Europe, d'Amérique et d'Asie dont le credo prône une limitation considérable de l'État, de ses pouvoirs, cherchent-ils une nouvelle légitimité dans la lutte contre la barbarie de l'intérieur ; les drogues, de l'extérieur ; les immigrés (d'ailleurs souvent confondus) ? Privés de leurs ennemis traditionnels, s'en créent-ils de nouveaux pour justifier la création et le maintien d'appareils répressifs considérables ? » Ces commentaires sont en grande partie suscités par la publication en France du décret d'application de la nouvelle loi sur l'acquisition de la nationalité votée en juillet 1993, et à propos de laquelle Kamel Zemmouri écrit dans le même organe (41) : « La mesure restrictive fait partie d'un arsenal juridique visant au contrôle strict de l'immigration, dans ce pays dont la réputation de terre d'asile est vécue aujourd'hui comme un boulet que l'on traîne sans pouvoir s'en débarrasser ». On trouve trace aussi dans les journaux algériens des autres mesures visant l'immigration, promulguées en France durant l'année 1994 et parfois sans commentaires particuliers. C'est le cas pour l'instauration du visa de sortie pour les ressortissants de 13 pays (42), le décret portant création de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins, à la direction générale de la Police (43), les nouvelles dispositions pour le regroupement familial (44), et enfin la modification des conditions de séjour des Algériens, mettant fin aux dispositions des accords d'Évian (45).

Il n'y a cependant pas que le dispositif juridique qui influe sur l'état de l'émigration et la presse rend largement compte de tout ce qui a rapport à la crise sociale, aux assassinats et cas de délinquance concernant l'émigration traditionnelle et les jeunes beurs. En témoignent encore quelques titres d'articles : « *Communauté algérienne en France ; la chorba du pauvre* » (46), « *Voitures volées / Démantèlement d'un trafic entre la France et l'Algérie* » (47) ou encore « *France / Une provocation policière* » (48). Le contexte de banlieues où marginalisation des jeunes beurs et émigrés et pression islamistes semblent des phénomènes concomitants fait l'objet aussi d'un certain nombre d'articles.

(37) Cf. *Liberté* du 29 mars.

(38) Cf. *Le Matin* du 4 mai 1994.

(39) Cf. *Algérie-Actualité* de la semaine du 24 au 30 mai.

(40) Cf. Guy SORMAN, *En attendant les Barbares*, Paris, Ed. Fayard, 1992.

(41) « Le mur de papier » in *Algérie Actualité* (semaine du 4 au 10 janvier). Il s'agit des enfants nés en France de parents étrangers et qui devront désormais manifester leur désir de nationalité.

(42) Cf. *El Watan* du 15 février.

(43) Cf. *El Watan* du 18 octobre.

(44) Cf. *El Watan* des 11 et 12 novembre.

(45) Cf. *El Watan* du 21 décembre.

(46) L'article porte sur le Ramadan. Dans *Liberté* du 13 février.

(47) Cf. *El Watan* des 15 et 16 avril.

(48) Reprise d'un article de Robert MARMOY dans *l'Événement du Jeudi* et portant sur la mort de trois jeunes beurs (Cf. *El Watan* du 24 avril).

Ainsi à propos du « Foulard islamique », on peut lire dans *El Watan* : « La très grande sensibilité à ce thème en France s'explique en particulier par l'importance de la communauté musulmane dans ce pays (3 millions), la deuxième communauté religieuse en France, mais aussi par le contexte des relations franco-algériennes, marquées par l'expulsion récente de France d'une vingtaine d'islamistes algériens » (49), ou encore : « Loin d'avoir permis de clore le débat, l'initiative du ministre se heurte aujourd'hui à l'hostilité de la communauté musulmane de France qui y voit une nouvelle tentative d'entretenir l'amalgame entre islam et islamisme » (50).

En fait les journaux que nous avons dépouillés semblent déceler une relation entre extrémisme islamiste et la propagande xénophobe de l'extrême droite française, ce à quoi il faut opposer un discours de tolérance. C'est ce que contribue à faire le philosophe Jean-Pierre Faye lorsqu'il parle dans *Algérie-Actualité* du rôle joué au moyen âge dans l'histoire de la naissance de la ville de Paris par l'invention de l'*universitas*. « Cette invention a été vraiment déclenchée par le débat sur la philosophie arabe, sur la pensée arabe, débat qui vient de très loin, d'un long voyage de quatre siècles, qui se poursuit, qui n'a pas de fin et qui voyage dans les deux sens » (51). Aussi incisif, l'historien René Gallissot précise pour sa part dans le même organe : « Ce ne sont pas les ancêtres qui font l'histoire mais ce sont les hommes qui font les nations et qui sont parties prenantes des conflits d'aujourd'hui » (52). Ce sont là autant de propos qui, du point de vue de la perspective à long terme, ne peuvent que nuancer la vision pessimiste quant au présent de l'émigration. En nous présentant la réalité d'une émigration « côté jardin », d'autres articles prêtent à l'optimisme.

L'émigration algérienne « côté jardin »

Il en est déjà ainsi pour les informations concernant la nouvelle mosquée de Lyon (53), la charte adoptée par le Conseil consultatif des musulmans de France et qui stipule la préservation de « l'apolitisme et de la neutralité des mosquées » (54), ou encore le plan de Simone Weil relatif au renforcement de l'aide aux immigrés (55). C'est le cas surtout pour toute une série d'articles montrant des exemples de réussite sociale dans l'émigration algérienne. La

(49) « France/Interdiction du voile islamique » (à propos de la circulaire Bayrou), *El Watan* du 21 septembre.

(50) « France/Quatre lycéennes toujours interdites de cours » in *El Watan* du 5 octobre. La question du foulard ne se pose pas qu'en France si on s'en tient à ce titre d'article dans *El Watan* du 9 novembre : « Danemark/Stage refusé à une Algérienne portant foulard » (cf. aussi *El Watan* du 10 novembre).

(51) « Jean-Pierre Faye, Occident, un autre regard », Entretien avec Abida Allouache dans *Algérie-Actualité* (semaine du 28 juin au 4 juillet 1994).

(52) « René Gallissot, Les ancêtres ne font pas l'histoire », Entretien avec Ahmed Cheniki in *Algérie-Actualité* (semaine du 24 au 30 mai).

(53) Cf. notamment « Lyon/La mosquée de la tolérance » dans *El Watan* du 7 mars.

(54) Cf. « France/Une charte pour les musulmans », par Khaled MELHA in *El Watan* du 11 décembre.

(55) Cf. « France/Renforcement de l'aide aux immigrés » in *El Watan* du 29 mai.

seconde Nuit de la Réussite (après celle de 1991) organisée au centre culturel algérien par Maghreb 2000, et qui a vu ainsi de nombreux trophées remis à des associations, entrepreneurs et artistes est mise en évidence dans *El Watan* (56). Il en est de même pour l'enquête menée à Vaux-en-Velin par Nadja Bouzeghane, publiée en 3 parties, «*Jeunes immigrés / Qui sont-ils*»?(57). Elle nous présente des beurs «issus de ce qu'on appelle la 2^e génération, ils assument et vivent sans complexe ni heurt leur double culture, leur double appartenance. Ils sont français sans oublier que leur racines sont algériennes. La situation que traverse l'Algérie, ils la ressentent comme une profonde blessure, une douleur vive. Ils font partie de ceux qui sont sortis de la marge, du ghetto». Parmi ces jeunes, Katia Harroudj, maire-adjointe, qui tout en reconnaissant l'existence «des jeunes à problèmes, des jeunes en cure d'identité..., récupérés par l'intégrisme islamiste, des proies faciles», déclare : «Il y a de plus en plus d'universitaires d'origine algérienne, une poussée d'avocats sur le barreau lyonnais, des médecins». Des exemples de réussite, il y en a malgré tout et pas seulement en France. Citons quelques titres d'*El Watan* : «*Suède / Un élu Algérien*»(58), «*Belgique / Un jeune Algérien se distingue dans l'équipement agricole*»(59), «*Hakim Traïdia / La coqueluche des enfants hollandais*»(60), ou encore pour l'Allemagne «*Hamid Baroudi : Mes chansons sont une expression d'espoir*»(61). Et la liste est loin d'être close puisqu'elle comprend des écrivains, artistes, techniciens et universitaires connus, des sportifs ou encore des hommes d'affaires. Ces derniers en particulier, suscitent des espoirs en Algérie, d'autant plus que les capitaux algériens investis aux quatre coins du monde seraient selon des estimations de l'ordre de 37 milliards de dollars. Ce potentiel financier ajouté aux richesses du pays en hydrocarbures et à la mobilisation d'un savoir faire, poussent ici aux rêves les plus fous, puisqu'ils pourraient constituer «un véritable catalyseur pour aboutir d'ici quelques années à une croissance similaire à celle des petits «dragons» asiatiques. C'est-à-dire vers 10 à 15% de croissance annuelle»(62). Selon le compte rendu d'une conférence sur «*les réformes économiques en Algérie et la participation de la communauté algérienne aux opérations d'investissement*» tenue en 1994 dans le cadre du Forum de Dijon, il paraîtrait qu'au-delà du rêve «beaucoup d'Algériens souhaitent investir en Algérie et caressent même l'espoir de s'installer définitivement, s'ils ont l'assurance de voir leurs projets se développer surtout dans les secteurs les plus porteurs, notamment le tourisme, l'agro-alimentaire, l'informatique et les services»(63). Il reste à savoir si cette «assurance» peut leur être donnée. C'est en tout cas l'objectif qui est fixé à un certain nombre de mesures prises ou envisagées par les autorités algériennes.

(56) Cf. «Paris/La Nuit de la Réussite» in *El Watan* du 5 juillet.

(57) Cf. *El Watan* des 10, 11 et 12 mai.

(58) Cf. *El Watan* du 9 juin.

(59) Cf. *El Watan* du 25 juillet.

(60) Hakim Traïdia est un artiste comédien habitué de la télévision hollandaise, cf. *El Watan* du 29-30 avril.

(61) C'est une vedette de la chanson en Allemagne. Cf. *El Watan* du 7 juillet.

(62) Cf. KAMEL (C.) «Algériens à l'étranger» in *Algérie-Actualité* (semaine du 25 au 31 octobre).

(63) Cf. «Investissements : l'apport de l'immigration» in *Algérie-Actualité* (semaine du 4 au 10 octobre)

La politique des autorités algériennes

Cette question sera notamment abordée lors de la tenue en octobre à Alger du «*Forum des hommes d'affaires algériens installés à l'étranger*», qui a vu l'organisation de débats menés dans le cadre de quatre ateliers de travail(64). Après la promulgation en 1993 d'un nouveau code d'investissements et la naissance de l'Agence de promotion et de suivi de l'investissement (APSI), il est envisagé la création d'une banque algérienne d'investissements et l'octroi de facilités aux investisseurs, telles que des exonérations d'impôts et la création d'un guichet unique, appelé, selon le premier ministre M. Sifi à «réduire les formalités liées à l'investissement et à permettre leur accomplissement dans un espace unique et des délais réduits au minimum»(65). Monsieur Hamiani, ministre de la Petite et moyenne entreprise(PME), annonce pour sa part que de nouveaux textes sont «en cours d'élaboration», notamment trois lois qui porteraient sur la concurrence, le commerce extérieur et la privatisation de l'économie(66). D'autres décisions sont envisagées, telles la mise sur pied d'un nouveau schéma d'aménagement du territoire avec la désignation de zones d'expansion économique, notamment dans les Hauts plateaux et le grand Sud, et l'ouverture de zones franches(67). Ces différentes mesures censées favoriser l'investissement privé provenant de nationaux (résidents ou émigrés), et d'étrangers ont sans doute suscité de l'intérêt de la part des participants au Forum, mais aussi de l'impatience. C'est ce dernier sentiment qu'exprime tout haut M. Slimane Azzoug, installé en France (où il préside le «Club 92»), lorsqu'il interpelle les autorités en ces termes : «Vous parlez d'une zone franche, c'est pour quand? Vous parlez de nouvelles mesures douanières, c'est pour quand? Vous parlez de facilités fiscales, c'est pour quand?»(68). Les réponses à ces questions et à quelques autres ne sauraient en effet être indéfiniment reportées dans le temps. La grave crise économique et politique que traverse le pays et les options prises en relation avec le FMI pousseraient dans cette direction.

La tenue de ce forum semble par ailleurs s'inscrire dans le cadre d'une nouvelle politique qui voit le jour en direction de l'émigration. Le discours officiel qui ne cultive plus le mythe d'une réinsertion de tous les expatriés dans leur pays d'origine, met de plus en plus en exergue le potentiel qu'elle représente pour contribuer à répondre aux problèmes fondamentaux du pays, et ce dans le cadre de rapports internationaux profondément marqués par les changements de ces dernières années. D'autres initiatives officielles militent

(64) Le 1^{er} atelier concernait les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des industries agro-alimentaires ; le deuxième : le tourisme ; les transports et les services ; le troisième : l'industrie, le BTP et les matériaux de construction, et enfin le quatrième : les industries chimiques et pharmaceutiques. Cf. « Hommes d'affaires algériens à l'étranger : Les investissements en débat » in *El Watan* du 24 octobre.

(65) Cf. ZEMMOURI (Kamel), « L'appel du pays », in *Algérie-Actualité* (semaine du 25 au 30 octobre).

(66) *Ibid.*

(67) Cf. à ce propos KAMEL (C.), « Promotion de l'investissement, le déverrouillage systématique » in *Algérie-Actualité* (semaine du 20 au 26 décembre).

(68) Cf. article dans *El Watan* du 24 octobre.

d'ailleurs en ce sens, telles la tenue du 10 au 15 août d'un forum des scientifiques algériens installés en Europe, en Amérique et en Asie(69), le démarrage officiel en octobre d'une chaîne nationale de télévision émettant par satellite(70), la mise sur pied au sein du Conseil national économique et social (CNES) d'une commission permanente traitant de l'émigration, ou encore la programmation pour 1995 de la tenue des assises des Algériens résidant à l'étranger. La presse contribue à cette mue en couvrant de manière plus suivie et plus diversifiée ce qui est fait et pensé à l'étranger à propos de l'Algérie.

Il n'est d'ailleurs pas possible de conclure cette rétrospective de l'année 1994, sans donner ne serait-ce qu'un trop bref aperçu de ce qui a été relaté concernant l'activité culturelle, les faits de mémoire et les différentes actions de solidarité.

Culture, mémoire et solidarité

Les activités culturelles algériennes menées en Europe, occupent une large place dans les journaux et concernent des pays tels la Belgique(71), l'Italie(72), l'Allemagne, la Hollande..., et bien entendu la France qui vient en tête du palmarès. L'attention est attirée par l'activité musicale avec sa panoplie de vedettes dont Khaled(73), mais aussi le cinéma, le théâtre et les autres formes d'expression(74).

La presse algérienne publie cependant aussi des productions, des entretiens ou articles provenant d'écrivains tels Mohammed Dib(75), ou Nouredine Aba(76) et d'universitaires comme l'historien Mohammed Harbi(77), l'arabisant Djameleddine Bencheikh(78), l'islamologue Mohammed Arkoun(79), le théologien Souheib Bencheikh(80), ou le politologue Samy Nair(81).

Les intellectuels en exil sont en premier lieu sollicités pour amener leur éclairage quant à la crise algérienne actuelle et ceci en même temps que d'autres universitaires français nés ou ayant vécu en Algérie et qui continuent

(69) Cf. *El Watan* à partir du 8 août.

(70) Cf. *El Watan* du 30 octobre.

(71) Cf. *El Watan* des 16 mars (programme culturel algérien pour 1994), 17 mars (Architecture traditionnelle), 2 juin et 17 octobre (cinéma) et 8 décembre (gala musical).

(72) « Rome sous le charme de la chanson algérienne » in *El Watan* du 11 août.

(73) Khaled, lauréat du César de la musique, est le plus souvent cité pour la chanson. Cf. *El Watan* des 28 février et 16 mars et *Algérie-Actualité* (semaine du 12 au 18 avril). Mais on trouve encore les noms de Cheikha Rimiti pour ses soirées à l'Institut du monde arabe (*El Watan* du 10 février), de Idir, Cheb Mami et de toutes les autres vedettes installées en France.

(74) Pour le théâtre, nous avons Masrah el-Qalâa à Paris et Avignon (*El Watan* des 8 juillet et 7 décembre), mais aussi Rachid Boudjedra (*El Watan* du 19 mai); pour le cinéma Merzak Allouache, Mahmoud Zemmouri ou Mohammed Chouikhi, Dilem pour la caricature.

(75) Cf. *El Watan* du 15 février.

(76) Cf. *El Watan* du 4 mai.

(77) Harbi intervient souvent dans la presse algérienne.

(78) Cf. *El Watan* du 9 janvier.

(79) Cf. *El Watan* du 5 décembre.

(80) Cf. *El Watan* du 29 mai.

(81) *Ibid.*

à la penser et tous ceux qui s'intéressent à ce qui s'y passe. On peut citer à ce propos les noms de Jacques Berque (82), Yves Lacoste (83), Bruno Etienne (84), Gilles Kepel (85), Benjamin Stora (86), ou Paul-Marie de la Gorce (87). Cette sollicitation s'accompagne d'un travail sur la mémoire lorsqu'on évoque les noms de Albert Camus (88), de Lisette Vincent (89), de André Moine (90), de Mouloudji (91), et la déportation au siècle dernier des compagnons d'El Mokrani en Nouvelle Calédonie (92), ou encore le massacre dont on été victimes en octobre 1960 les Algériens qui manifestaient à Paris (93).

L'action de mémoire ne porte cependant pas seulement sur la longue ou moyenne durée, et subit la pression de l'actualité. Il est aussi régulièrement fait état de l'émoi suscité en Europe face aux tueries qui secouent le pays et notamment les hommages rendus là-bas (en France notamment) aux hommes de culture, journalistes et universitaires assassinés. On peut citer parmi eux l'écrivain Tahar Djaout (94), les professeurs Belkhanfir et Boucebsi (95), le dramaturge Abdelkader Alloula (96), le directeur de l'école des Beaux arts d'Alger, Rabah Asselah (97). Les actions de solidarité sont plus nombreuses encore en direction des intellectuels (avec le CISIA), des femmes (98), des journalistes (99), des écrivains (100) et encore plus des demandeurs d'asile qui

(82) Cf. *El Watan* du 24 juillet.

(83) Entretien accordé à l'hebdomadaire de langue arabe *El Waqf* et repris dans *El Watan* du 8 février.

(84) Cf. *El Watan* du 28 juillet.

(85) Cf. *El Watan* du 10 novembre.

(86) Cf. *El Watan* des 23 et 24 décembre.

(87) Entretien avec Omar Belhouchet dans *El Watan* du 13 avril.

(88) Cf. « Camus, « Le roman inachevé. A propos du *Premier homme* » de Azzedine MABROUKI et « Camus à Oran » de Abdelkader DJEMAI dans *Algérie-Actualité* (semaines du 3 au 9 mai et du 5 au 11 juillet).

(89) Compte-rendu du livre de Jean-Luc ENAUDI, *Un rêve algérien*, in *El-Watan* du 14 décembre.

(90) « Décès d'André Moine/Militant de la cause nationale » dans *El Watan* du 2 novembre.

(91) « Un gamin nommé Mouloudji » par Aïcha BELHALFAOUI dans *Algérie-Actualité* (semaine du 21 au 27 juin).

(92) Compte-rendu de l'ouvrage de Mehdi ALLAOUÏ, *Kabyles du Pacifique*, dans *El Watan* du 16 novembre.

(93) A propos de la sortie de l'ouvrage de Jean-Luc EINAUDI, *La Bataille de Paris, massacre du 17 octobre 1961*, compte-rendu dans *El Watan* du 13 septembre et entretien avec l'auteur dans *Algérie-Actualité* (semaine du 4 au 10 octobre).

(94) Inauguration d'une bibliothèque Tahar Djaout à Perpignan (50 000 ouvrages) dans *El Watan* du 1^{er} juin.

(95) Hommage rendu à Paris à l'initiative de l'association AIDA dans *El Watan* des 4-5 mars et du 7 mars.

(96) Cf. Nombreux articles d'*El Watan* à partir des 11 et 12 mars.

(97) « Paris/Rassemblement en hommage à Rabah Asselah », dans *El Watan* du 31 mars et « Hommage » rendu au Centre culturel algérien à Paris, dans *El Watan* du 4 mai.

(98) Avec entre autres le comité créé en avril par M^{me} Nicole Catala et rejoint en octobre par Isabelle Adjani et de nombreuses autres personnalités (cf. *El Watan* des 2 juin et 23 octobre). Cf. aussi à ce propos une réunion à Paris des associations de femmes françaises et algériennes in *El Watan* du 10 juillet, et le 5^e prix de l'association des femmes journalistes (AFJ) remis à Paris à Souad Belhadad pour son article « SOS femmes piégées » (in *El Watan* du 29 septembre).

(99) La « World Media » organise un spécial Algérie avec une vingtaine de journaux dans le monde (cf. *El Watan* du 18 mai) et un gala de solidarité avec la presse algérienne a lieu à Bruxelles au mois de décembre (cf. *El Watan* du 8 décembre). Omar Belhouchet, directeur d'*El Watan* reçoit « la Plume d'or de la liberté » (1994) à Vienne (cf. *El Watan* du 30 mai), tandis que Abdelhamid Benzine, directeur d'*Alger Républicain*, reçoit aux USA le prix de la « Neiman Foundation » (cf. *El Watan* du 23 octobre).

(100) Avec le Parlement des écrivains tenu à Strasbourg (cf. *El Watan* du 8 novembre); le prix littéraire « Liberté » (1994), décerné à Rachid Mimouni (cf. *El Watan* des 6-7 mai).

sont soutenus par des dizaines d'associations et syndicats en France et ailleurs en Europe (101).

Au-delà des vicissitudes et du drame subi, du sentiment de « mise en quarantaine » vécu dans le pays, un tel mouvement de solidarité qui mobilise les nationaux des pays d'accueil et nos émigrés (102), a impressionné de larges fractions de la population. Ceci est d'autant plus vrai qu'il a été amplifié par la presse des deux rives de la Méditerranée et surtout les nombreuses émissions des télévisions européennes consacrées à Algérie, reçues ici par antennes paraboliques (103) et largement commentées par la presse nationale. L'impact a en fait été aussi fort en ce qui concerne la communauté algérienne émigrée, qui désormais se branche massivement sur satellite pour recevoir en direct la télévision du pays d'origine. C'est un peu « le long voyage... qui se poursuit... qui n'a pas de fin... dans les deux sens » (104).

(101) 20 000 personnes manifestent en décembre à Paris, à l'appel de 112 organisations du Collectif pour l'accueil en France des demandeurs d'asile (cf. *El Watan* du 4 décembre). On peut noter les initiatives du CISIA à Berlin en faveur des étrangères (Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Russie) mariées à des Algériens et de leurs enfants (dans *El Watan* du 27 avril), où encore la manifestation contre l'expulsion d'une famille algérienne dans le département de la Drôme (France) (cf. *El Watan* des 23-24 septembre).

(102) Cette solidarité peut d'ailleurs s'exprimer à propos d'autres problèmes et notamment médicaux, cf. « Scandinavie/Des Algériens qui n'oublient pas leur pays » (in *El Watan* du 26 mai). On peut citer encore dans un tout autre cadre l'article « Suisse/Une permanence téléphonique pour régler les conflits avec l'Algérie ». (A l'initiative de l'association Suisse « CH. 701 » in *El Watan* du 5 janvier).

(103) C'est le cas notamment pour les chaînes de télévision françaises (cf. de nombreux articles d'*El Watan*). On citera aussi le rôle de la radio. Ainsi France/Culture a présenté un dossier sur l'Algérie du 15 au 30, cf. *El Watan* des 6-7 mai.

(104) Jean-Pierre Faye, Entretien cité dans *Algérie-Actualité*.